

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 D 00714 Numéro SIREN : 432 424 703 Nom ou dénomination : 4 M INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 14/01/2019 sous le numéro de dépôt 761

19 JAN 2018

CERTIFIÉ CONFORMÉ
A L'ORDRE

Désignation de l'entreprise SAS 4 M INVESTISSEMENTS

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 12 RUE ERNEST RENAN 95600 EAUBONNE

SIRET

4 3 2 4 2 4 7 0 3 0 0 0 2 8

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12

Durée de l'exercice précédent* 12

Exercice clos le
31/12/2017

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2018 INFORCH s.a.

		ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N NET 1	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044		048		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises*	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
		Autres* (3)	072	1 709	074	1 709	
	Valeurs mobilières de placement		080	43	082	43	
	Disponibilités		084	212 282	086	212 282	
	Charges constatées d'avance*		092		094		
	Total II		096	214 034	098	214 034	
	Total général (I + II)		110	214 034	112	214 034	
PASSIF							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		800		
	Écarts de réévaluation		124				
	Réserve légale		126				
	Réserves réglementées*		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132		
	Report à nouveau		134		139 971		
	Résultat de l'exercice		136		(539)		
	Provisions réglementées		140				
Total I						142	140 232
Provisions pour risques et charges						Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		10 319		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	63 483	172	63 483	
	Produits constatés d'avance		174				
Total III						176	73 802
Total général (I + II + III)						180	214 034
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 *septies*
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 4 M INVESTISSEMENTS**

Néant ☐ *de*

exercice N clos le

31.12.2017

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'art. 10

018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export et livraisons intracommunautaires		209							
	Production vendue	{	biens		215							
			services*		217							
			Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production									
	Production stockée*											
	Production immobilisée*											
	Subventions d'exploitation reçues											
Autres produits												
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)												
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)											
	Variation de stock (marchandises)*											
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*											
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)										540	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE* 243)											
	Rémunérations du personnel*											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											
	Dotations aux amortissements*											
	Dotations aux provisions											
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }											
Total des charges d'exploitation (II)											540	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											(540)	
Produits financiers (III)		280	1	Charges financières (V)								
Produits exceptionnels (IV)												
Charges exceptionnelles (VI)		{		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347	{					
				dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)												
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)											(539)	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2				312						539
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318						
	Provisions non déductibles*					322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)					324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés		247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248			330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249			251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999						
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997						
	Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexes)		986	ZFU-TE (44. octies et octies A)		987				342	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981	JEI (44. sexes A)		989							
ZRD (44. terdecies)		127	ZRR (44. quindecies)		138							
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44. undecies)		990							
Dont divers		ZFA (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer		344				350	
		Créance due au report en arrière du déficit					346					
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col.1 / Déficit col.2	352		354	539		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*						356					
	Déficits antérieurs reportables : * 2 866					dont imputés sur le résultat :			360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col.1 / Déficit col.2	370		372	539		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

© 2018 INFORCE S.A.

SAS 4M INVESTISSEMENTS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE DE 800 Euros
SIEGE SOCIAL: 12, rue Ernest Renan – 95600 EAUBONNE
RCS : PONTOISE 432.424.703

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le 12 juin,

A 10 heures,

Les associés de la société « 4M INVESTISSEMENTS », **Société par Actions Simplifiée** au capital de 800.00 Euros, divisé en 80 parts de 10 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle au siège social sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- | | |
|--|--------------------|
| - Monsieur Prosper MOUYAL , propriétaire de | 40 actions, |
| - Madame Jacqueline COUZON épouse MOUYAL , propriétaire de | 20 actions, |
| - Monsieur Gaël MOUYAL , propriétaire de | 10 actions, |
| - Monsieur Bruno MOUYAL , propriétaire de | 10 actions, |

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Prosper MOUYAL**, Président actionnaire.

Monsieur Prosper MOUYAL est désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

PM JM GM

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, et décision à cet égard,
- Approbation des charges non déductibles et somptuaires,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la convocation adressée à chaque associé,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PM BM JM GM

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice de 539 euros de la manière suivante :

Déficit de l'exercice : 539 euros

- Le solde au compte "Report à nouveau",
soit la somme de 539 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'avant affectation, le montant des capitaux propres s'élève à la somme 140.771€.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale décide de ventiler le montant des dividendes distribués comme suit :

Année	Distribution globale	Abattement 40%
-2017 Exercice 31/12/2016 (seizième exercice)	NEANT	
-2016 Exercice 31/12/2015 (quinzième exercice)	NEANT	
-2015 Exercice 31/12/2014 (quatorzième exercice)	NEANT	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

L'intéressé n'ayant pas pris part au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres associés présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'y a pas eu sur l'exercice de charges non déductibles ou somptuaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie des présentes pour effectuer toutes formalités de publicité ou autres.

PM

BM

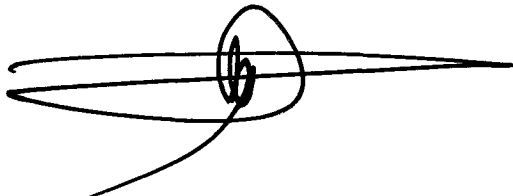
Im

GM

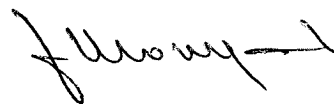
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

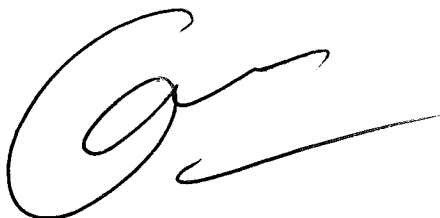
Prosper MOUYAL

A stylized signature consisting of a horizontal line with a large, circular loop in the middle, and a short vertical stroke extending downwards from the center of the loop.

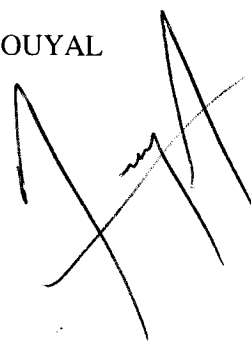
Jacqueline COUZON épouse MOUYAL

A cursive signature that appears to read 'Jacqueline' followed by a horizontal line.

Gael MOUYAL

A cursive signature starting with a large, open 'G' followed by a horizontal line.

Bruno MOUYAL

A stylized signature consisting of several sharp, intersecting diagonal strokes.

SAS 4M INVESTISSEMENTS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE DE 800 Euros
SIEGE SOCIAL: 12, rue Ernest Renan – 95600 EAUBONNE
RCS : PONTOISE 432.424.703

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 12 JUIN 2018

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2017

RESOLUTION PROPOSEE

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice de 539 euros de la manière suivante :

Déficit de l'exercice : 539 euros

- Le solde au compte "Report à nouveau",
soit la somme de 139.971 euros,

L'Assemblée Générale prend acte qu'avant affectation, le montant des capitaux propres s'élève à la somme 140.771 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale décide de ventiler le montant des dividendes distribués comme suit :

Année	Distribution globale	Abattement 40%
-2017 Exercice 31/12/2016 (seizième exercice)	NEANT	
-2016 Exercice 31/12/2015 (quinzième exercice)	NEANT	
-2015 Exercice 31/12/2014 (quatorzième exercice)	NEANT	

RESOLUTION ADOPTEE

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice de 539 euros de la manière suivante :

Déficit de l'exercice : 539 euros

- Le solde au compte "Report à nouveau",
soit la somme de

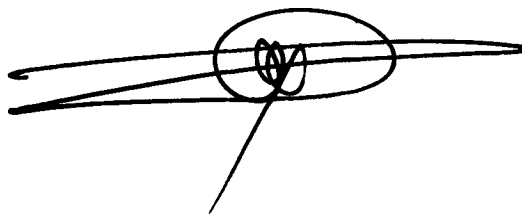
139.971 euros,

L'Assemblée Générale prend acte qu'avant affectation, le montant des capitaux propres s'élève à la somme 140.771 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale décide de ventiler le montant des dividendes distribués comme suit :

Année	Distribution globale	Abattement 40%
-2017 Exercice 31/12/2016 (seizième exercice)	NEANT	
-2016 Exercice 31/12/2015 (quinzième exercice)	NEANT	
-2015 Exercice 31/12/2014 (quatorzième exercice)	NEANT	

LA GERANCE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated loop with a central flourish and a long horizontal stroke extending to the right.

SAS 4M INVESTISSEMENTS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE DE 800 Euros
SIEGE SOCIAL: 12, rue Ernest Renan – 95600 EAUBONNE
RCS : PONTOISE 432.424.703

RAPPORT DE GESTION
DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 JUIN 2018

Madame, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous rappelons qu'il s'agit du dix-septième exercice clôturé par la société, et qu'un rappel des comptes de l'exercice précédent clos le 31 décembre 2016 est fourni à titre de comparaison avec l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2017.

Notre chiffre d'affaires s'élève dès lors à la somme de 0 euros contre une somme de 0 euros l'exercice précédent, soit une augmentation de 0.00 % environ.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 540 euros contre 450 euros l'exercice précédent, soit une augmentation de l'ordre de 20 %.

Le montant des traitements et salaires s'élève à la somme de 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent, soit une variation de 0% environ.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à la somme de 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent, soit une variation de 0 % environ.

Compte tenu des subventions d'exploitation pour 0 euros, le résultat d'exploitation s'élève à la somme de 0 euros contre 0 euros l'exercice précédent.

Après prise en compte du solde positif de 1 euros des produits et frais financiers, le résultat courant avant impôts s'élève à -539 euros contre -449 euros l'exercice précédent, soit une variation de 20%.

l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un déficit de 539 euros, contre un déficit de 449 euros l'exercice clos au 31 décembre 2016, soit une variation de 20 % environ.

Compte tenu des résultats déjà enregistrés au cours des 6 premiers mois de l'exercice en cours, nous pensons maintenir les résultats actuels tout en assurant le contrôle de nos charges fixes.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 539 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le déficit de l'exercice de la manière suivante :

- Le solde au compte "Report à nouveau",
soit la somme de 139.971 euros,

L'Assemblée Générale prend acte qu'avant affectation, le montant des capitaux propres s'élève à la somme 140 771 €.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercices	Distribution globale	Abattement 40%
- 2014	NEANT	
- 2015	NEANT	
- 2016	NEANT	

- Dépenses non déductibles fiscalement et charges somptuaires :

Néant

- Prise de participation sur l'exercice :

Néant

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE

